

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Les petits pas	Numéro de permis 2018347	Date d'inspection Le 25 janvier 2023	
Nom de l'établissement Garderie centre éducatif les petits pas 2		Numéro de téléphone (506) 235-6024	
Adresse 210 rue Mgr Martin Est Saint-Quentin NB E8A 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet.
- Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont menés chaque mois.
- Les parents des enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Observations: jeux libres et la collation
- Discussions avec l'éducatrice concernant les dossiers d'employés et les enfants.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 janvier 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Bianca Laplante

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 janvier 2023

\_\_\_\_\_  
Date